



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique du second degré

**Rectorat
Inspection du second degré**

Saint-Denis, le 15 septembre 2025

Affaire suivie par :
Vanessa RANGAMA
Tél : 0262 481312
Mél : vanessa.chan-wan@ac-reunion.fr

L'inspection de l'Éducation nationale de
Lettres-Histoire-Géographie

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX 9

à

Mesdames et messieurs les professeurs
de lettres-histoire-géographie
S/C de madame ou monsieur le Proviseur

Objet : Lettre de rentrée 2025

Chères et chers professeur(e)s de Lettres-Histoire-Géographie,

En ce début d'année scolaire 2025-2026, je tiens d'abord à vous exprimer ma gratitude pour le travail accompli au service de l'épanouissement et de la réussite de nos élèves. J'adresse un salut particulier aux collègues qui ont assuré des missions de formation, d'accompagnement ou d'organisation des examens : leur engagement contribue directement à la vitalité et à la qualité de notre discipline. J'ai également une pensée pour les enseignants qui ont fait valoir leurs droits à la retraite et dont l'investissement marque durablement la communauté éducative. Enfin, je souhaite la bienvenue aux professeurs nouvellement affectés dans notre académie et adresse mes félicitations aux six lauréats des concours de recrutement : je sais pouvoir compter sur leur énergie et leur enthousiasme pour enrichir nos pratiques collectives.

La rentrée 2025 s'ouvre dans un contexte marqué par des attentes fortes : consolider la maîtrise des savoirs fondamentaux, conforter les valeurs de la République et favoriser la réussite de tous les élèves, en particulier ceux de la voie professionnelle. Ces orientations nationales doivent trouver des déclinaisons précises dans notre discipline.

Les priorités nationales

La circulaire de rentrée du 3 juillet 2025, « Tenir la promesse républicaine de l'École, élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous », rappelle l'importance de renforcer la maîtrise de la langue, condition première de la réussite scolaire et professionnelle. Les priorités portent sur le développement des compétences de lecture, d'écriture et d'oral, en favorisant des pratiques explicites ; l'éducation aux valeurs de la République et la lutte contre toutes les formes de harcèlement ; l'inclusion de tous les élèves ; et l'articulation entre savoirs disciplinaires et compétences psychosociales, visant notamment à développer l'esprit critique et l'autonomie de pensée.

À l'occasion du **cent-vingtième anniversaire de la loi du 9 décembre 1905**¹ portant séparation des Églises et de l'État, nous avons une opportunité solennelle de faire vivre la laïcité comme fondement de notre République. Ce cadre légal garantit la liberté de conscience, l'égalité de tous les citoyens devant la loi et le respect mutuel des convictions dans la neutralité de l'espace public. En tant que professeurs de Lettres-Histoire-Géographie, il nous revient non seulement de transmettre ces principes, mais surtout de les incarner à travers une pédagogie de projet : organiser des débats, mener des actions collectives, proposer des productions d'élèves qui donnent corps à la liberté, à l'égalité et à la fraternité dans le quotidien scolaire. Cette commémoration doit être l'occasion de rappeler que la laïcité n'est pas un concept abstrait, mais un moteur vivant de cohésion, d'émancipation et de citoyenneté active.

¹Ressources Eduscol : [Les 120 ans de la loi du 9 décembre 1905.](#)

Ces axes doivent irriguer nos enseignements de Lettres, d'Histoire et de Géographie, disciplines qui participent pleinement à la formation intellectuelle et citoyenne des élèves.

Les priorités académiques

La maîtrise des savoirs fondamentaux demeure au cœur de notre projet académique. La lecture, l'écriture et la maîtrise de la langue sont des leviers essentiels d'égalité des chances. Le Conseil Académique des Savoirs Fondamentaux (CASF) a fixé des objectifs précis : lutter contre les inégalités scolaires, mettre en œuvre des stratégies explicites de lecture et d'écriture adaptées aux élèves de la voie professionnelle, accompagner les dispositifs de différenciation (dédouplements, groupes à effectifs réduits), renforcer le suivi des établissements accueillant une population fragilisée. Dans cette perspective, un plan d'accompagnement dans la mise en œuvre des GER est reconduit : il soutient dix établissements de l'académie afin d'outiller les enseignants et de répondre aux difficultés rencontrées par les élèves.

Dans cette dynamique, la lecture à voix haute constitue un levier puissant pour renforcer la maîtrise de la langue. La troisième édition du concours académique « **La Réunion des jeunes lecteurs** », ouvert aux élèves de cycle 3, de CAP ainsi qu'aux classes de seconde et de première du baccalauréat professionnel, illustre cette ambition. Plus qu'un concours, il s'agit d'une invitation à goûter au plaisir simple d'entendre la musique des mots et de partager la beauté des textes. Car c'est en lisant chaque jour que l'on progresse véritablement : comme l'artisan forge son savoir-faire par la répétition du geste, l'élève affine ses compétences par la régularité de la lecture. Il est donc impératif d'en faire une pratique centrale, non seulement dans l'enseignement du français, mais aussi dans l'ensemble des disciplines, afin d'ancrer durablement la lecture comme outil d'apprentissage et d'émancipation.

Mais l'exigence académique va au-delà des savoirs fondamentaux : elle concerne aussi le **développement des compétences disciplinaires**. Les résultats du baccalauréat professionnel rappellent l'ampleur du défi : 7,2 de moyenne académique en histoire-géographie et 9,7 en français. Ces données traduisent la nécessité d'un travail collectif sur la progressivité des apprentissages et sur la construction de véritables compétences disciplinaires, évaluables et transférables.

C'est tout le sens du **plan de formation disciplinaire** proposé cette année :

- **Le groupe de travail sur l'approche par compétences en histoire-géographie** vise à réfléchir à la progressivité des apprentissages sur l'ensemble du cycle et à favoriser leur intégration dans les pratiques de classe.
- **Le groupe de travail sur l'étude de la langue en lycée professionnel** doit permettre de penser conjointement connaissances linguistiques et compétences langagières, en lien direct avec les activités de lecture et d'écriture.
- Enfin, **la formation sur le nouveau programme limitatif de français en terminale** constitue une occasion d'approfondir les apports scientifiques et didactiques sur les œuvres, tout en réfléchissant à l'articulation entre étude des textes et écrit argumentatif conformément aux exigences de l'épreuve certificative.

À ces priorités s'ajoute un chantier transversal d'actualité : **le groupe de travail sur l'usage de l'intelligence artificielle dans nos disciplines**. Dans un contexte où l'IA transforme en profondeur les pratiques sociales et éducatives, il s'agit d'accompagner les enseignants dans la compréhension et l'appropriation de ces outils, afin d'en faire des leviers pédagogiques maîtrisés et pertinents, plutôt que de les subir. Ce GT répond à la fois à un défi de société et à une demande forte des équipes.

Ces groupes de travail s'inscrivent dans une dynamique plus large de formation et d'innovation collective. À ce titre, **les laboratoires de Lettres-Histoire-Géographie** constituent un espace privilégié de réflexion et de mutualisation au sein des établissements. Véritables lieux d'expérimentation, ils permettent aux équipes de confronter leurs pratiques, de produire des ressources adaptées aux besoins locaux et de tester de nouvelles démarches pédagogiques. L'an dernier, six laboratoires ont vu le jour sur des thématiques variées – enseignement spiralaire de l'argumentation, approche par compétences, développement de la mémorisation – qui témoignent de la richesse et de la créativité des collègues impliqués. Ces initiatives locales illustrent la vitalité de nos équipes et contribuent à inscrire notre discipline dans une dynamique d'innovation reconnue. Les équipes intéressées par ce dispositif sont invitées à se rapprocher de l'inspection afin d'envisager de nouvelles ouvertures pour l'année 2025-2026.

Programmes et épreuves certificatives

Enseignement moral et civique. Le nouveau programme d'Enseignement Moral et Civique, mis en œuvre en seconde professionnelle et première année CAP l'an dernier, s'applique en 2025-2026 aux classes de première professionnelle et de deuxième année CAP.

Contrôle en cours de formation. Le CCF est une modalité d'évaluation certificative qui se distingue de l'épreuve ponctuelle, car elle intervient comme son nom l'indique au cours de la formation, au moment où les candidats ont atteint le niveau requis ou ont bénéficié des apprentissages nécessaires et suffisants pour aborder une évaluation certificative. Il est essentiel que ces évaluations soient anticipées et pleinement intégrées dans les pratiques de classe, afin d'assurer leur sens et leur efficacité. Les CCF se déroulent en deuxième année de CAP.

En français, **l'épreuve d'écriture longue** s'insère dans une séquence pédagogique. Elle se décompose en trois étapes de 40 minutes et valorise le processus d'écriture et la compréhension en continu.

L'épreuve orale prend appui sur les activités liées à la perspective d'étude « Dire, écrire, lire le métier » ou sur la formation en milieu professionnel. Elle renvoie à la compétence « rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier ». Par sa définition même, cette épreuve peut se dérouler dans le cadre de la co-intervention, en présence ou non du professeur d'enseignement professionnel, lequel n'intervient cependant pas dans l'évaluation. Si ce dernier peut participer à l'entretien, l'évaluation ne peut porter que sur la pratique raisonnée de l'oral, qui relève de l'entière responsabilité de l'examineur, c'est-à-dire le professeur de Lettres. L'oral prend une part importante dans l'évaluation du diplôme du CAP toutes disciplines confondues. Il est donc essentiel que cet enseignement s'inscrive véritablement dans les pratiques de classe et notamment dans le cadre de la co-intervention, où se mesure l'écart entre la simple communication sociale, généralement spontanée, et la pratique d'un oral codifié, réfléchi, qui s'appuie sciemment sur tous les possibles de la parole.

L'évaluation en histoire-géographie et en EMC peut se dérouler le même jour ou à des moments différents. Cette évaluation peut se tenir sur un temps spécifique ou dans le cadre du cours. Dans ce cas, elle peut par exemple permettre de faire du lien entre l'objet de la séance et ce qui a été précédemment travaillé en classe, ou encore de conclure une séquence.

Pour rappel : les notes doivent être enregistrées et stockées par l'établissement jusqu'à la prochaine session afin de pouvoir être communiquées en cas de besoin aux commissions d'harmonisation, aux inspecteurs, aux jurys d'examen ou à un autre établissement (en cas de changement d'établissement du candidat). **Les copies, documents supports, fiches d'évaluation et fiches de notes doivent être archivées dans l'établissement pendant au moins un an après la délibération du jury. Ces documents doivent pouvoir être présentés en cas de recours juridique et/ou de contrôle.**

Concours, projets et dispositifs académiques

Au-delà des programmes et des épreuves certificatives, concours, projets et dispositifs académiques sont des opportunités à saisir pour impliquer vos élèves autrement, stimuler leur curiosité et renforcer le sens de leurs apprentissages. Votre participation active à ces initiatives contribue directement à leur réussite et au rayonnement de notre discipline.

(Cliquez pour accéder aux liens)

 LA RÉUNION DES JEUNES LECTEURS CONCOURS ACADÉMIQUE Vidéo de la session 2025	 Lecture – écriture et oralité La DAAC propose des parcours d'éducation artistique et culturelle permettant un accès vivant à la littérature.	
---	--	---

		Cette compétition ludique et éducative a pour objectif de développer l'esprit citoyen autour d'ateliers civiques et sportifs tout en promouvant l'esprit de défense . Elle est ouverte à toutes les classes du collège au lycée et se déroule en avril .
	La classe Musée offre aux enseignants un accompagnement privilégié pour mener un projet interdisciplinaire autour de l'une des neuf thématiques définies par le musée. Les classes seront accompagnées par l'équipe du musée et pourront avoir accès au chantier de fouille, aux documents et maquettes du futur musée. Les classes sont également invitées à participer au concours «La Flamme de l'égalité ».	

Chères et chers collègues,

L'année qui s'ouvre sera exigeante, mais elle sera aussi riche en opportunités de partage et d'innovation. En renforçant la maîtrise des fondamentaux, en développant les compétences disciplinaires et en saisissant les occasions offertes par les projets et dispositifs académiques, nous contribuons ensemble à l'élévation du niveau de nos élèves et à la vitalité de notre discipline. Je sais pouvoir compter sur votre engagement, votre créativité et votre sens du collectif pour faire vivre ces ambitions au quotidien.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année féconde, placée sous le signe de l'exigence, de la confiance et de la réussite partagée.

Avec mes salutations les plus distinguées,



Vanessa RANGAMA
IEN Lettres-histoire-géographie

Le cartable de rentrée 2025

Ce cartable de rentrée recense les textes et les documents institutionnels en lien avec l'actualité des enseignements disciplinaires de lettres-histoire-géographie-EMC et de la voie professionnelle.

Accédez au **nouveau site académique de Lettres-histoire-géographie** : [ICI](#)

Programmes et ressources (CAP, Baccalauréat professionnel et Brevet Professionnel)

- [En français](#)
- Programme limitatif de français pour 2024-2027 : [Rythmes et cadences de la vie moderne : quel temps pour soi ?](#)
- [En histoire-géographie](#)
- [En EMC](#) (l'ancien programme, encore valable terminale)
- [Nouveau programme d'EMC](#) (classe de seconde, de première et en CAP)
- [Ressources en EMC, voie professionnelle](#)
- Les adaptations du programme d'histoire-géographie : en [CAP](#), [seconde](#), [première](#), [terminale](#).
- Programme du BP en français et histoire-géographie : [Expression et connaissance du monde](#)

Evaluations certificatives

Définition de l'épreuve d'examen du baccalauréat professionnel :

- [Arrêté du 17 juin 2020](#) définissant les modalités d'évaluation des épreuves ou sous épreuves d'enseignement général pour le Bac pro
- [Annexe 1](#) : modalités d'évaluation pour la sous épreuve de Français
- [Annexe 2](#) : modalités d'évaluation pour la sous épreuve d'histoire – géographie
- [Epreuve orale de contrôle](#) :
 - Grille nationale d'évaluation de [français](#)
 - Grille nationale d'évaluation [d'histoire-géographie et d'EMC](#)

Définition de l'épreuve d'examen en CAP :

- [Texte officiel](#)
- [Epreuves de français, histoire-géographie, EMC](#)
- Grille nationale d'évaluation de [l'épreuve de français](#)
- Grille nationale d'évaluation de [l'épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique](#) au CAP
- [Définition de l'épreuve du Brevet Professionnel](#)

Evaluations nationales et groupes à effectif réduit

[Ressources](#) pour l'exploitation des tests de positionnement en CAP et seconde baccalauréat professionnel

[Enseigner le français et les mathématiques en groupes à effectif réduit](#)

[La démarche Qualéduc pour enseigner en effectif réduit](#)

Consulter [des vidéos présentant des séances en lycée professionnel avec des groupes à effectif réduit](#) (réalisation réseau Canopé)